

GÉNÉRAL

Industrie et métallurgie : la QVCT, une clé essentielle pour aborder les conduites addictives

Alcool, drogues, tabac... Les données concernant les prévalences d'usages de substances psychoactives dans les secteurs de l'industrie et de la métallurgie restent encore très parcellaires.

Cette fiche vous fournit quelques bonnes pratiques et outils pour amorcer une démarche de prévention propre à cette filière professionnelle.



12'

Nos sources

- [Addictions France](#)
- [Mildeca](#)
- [ANACT](#)
- [Déclic addictions](#)
- [Dispositif ESPER](#)
- [CARSAT Midi-Pyrénées](#)
- [Prev'Camp](#)

Addict AIDE
LES ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL



Avec plus de 15% des emplois en France (salariés et apprentis), le secteur de l'industrie et de la métallurgie regroupe des métiers, des cultures diversifiés ainsi que des domaines d'activités variés comme en témoignent ses 12 fédérations professionnelles : automobile, nucléaire, construction navale, aéronautique, spatiale et ferroviaire, fabrication d'équipements ménagers, construction mécanique, métallurgie, équipements électriques et électroniques.

C'est pourquoi les entreprises industrielles sont un lieu incontournable pour prévenir les conduites addictives. Mais le sujet des consommations de substances psychoactives est encore insuffisamment appréhendé dans ce secteur pourtant sujet à de nombreux facteurs de risques.

FACTEURS DE RISQUES

Etat des lieux des facteurs de risques du secteur

Conditions de travail



Les conditions de travail peuvent contribuer à prévenir les conduites addictives ou à l'inverse les favoriser. **Les facteurs de risque décrits dans le tableau page 5** sont susceptibles d'être présents dans les situations de travail des entreprises de l'industrie et de la métallurgie.

Pratiques dangereuses



De même, le secteur de l'industrie et de la métallurgie n'échappe pas à la problématique des pratiques des entreprises en matière de **pots ou de déjeuners de travail** qui peuvent être à l'origine d'initiations ou vécues comme des **incitations à consommer, notamment de l'alcool.**



Si tous les salariés peuvent être exposés à des facteurs de risques de conduites addictives dans le cadre de leur travail, il est important d'**identifier les groupes plus vulnérables comme les apprentis.**

L'**état des lieux systématique des facteurs de risque** est donc indispensable et s'inscrit **dans le DUERP** qui servira de base à un plan d'action.



[Voir le guide Apprentis d'Addictions France](#) →

[Voir notre fiche DUERP](#) →

Rappel : les facteurs de risques des conduites addictives

Le tableau ci-dessous rassemble les facteurs favorisant les conduites addictives dans le milieu professionnel décrits dans la littérature. Le secteur industriel peut également être concerné par ces différents facteurs d'exposition selon les entreprises.



(1) Mildeca_dossier_lesessentiel-sur-addictions-en-milieu_pro_v2_202010_0 (10/09/2019); (2) Hamieh N, Airagnes G, Descatha A, Goldberg M, Limosin F, Roquelaure Y, Lemogne C, Zins M, Matta J. -Atypical working hours are associated with tobacco, cannabis and alcohol use: longitudinal analyses from the CONSTANCES cohort. BMC Public Health. 2022 Sep 29;22(1):1834 (3) <https://www.ifop.com/publication/les-cadres-et-lhyper-connexion-vague-2/>

— Démarche de prévention : par où commencer ?

Pour une démarche de prévention embrassant la diversité des enjeux en milieu professionnel, agir en prévention des conduites addictives nécessite aujourd'hui de conjuguer des actions relatives au respect de la réglementation, à la promotion de la santé, à la prévention des risques, et à l'amélioration des conditions de travail.

L'accord national interprofessionnel de 2020 recommande également de mettre en œuvre une démarche de prévention centrée sur les réalités du travail et la qualité de vie et des conditions de travail comme clé essentielle pour prévenir les consommations addictives au travail.



La Plateforme RSE inscrit ses recommandations en cohérence avec les orientations du Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 :

- Planifier et mettre en place **une véritable politique de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)** mais aussi porter une attention particulière aux collaborateurs vulnérables, notamment les plus jeunes (stagiaires, alternants, apprentis) afin de réduire le risque de recours aux substances psychoactives.
- Faire figurer la politique de prévention en la matière dans la **valorisation de la politique RSE**
- **Relayer les campagnes nationales de santé publique** (Mois Sans Tabac, Le Défi De Janvier, repères de consommations d'alcool de Santé publique France...) animation d'évènements au sein de l'entreprise (petits déjeuners, quizzs, brainstorming...)
- **Impliquer** tous les acteurs de l'entreprise
- **Former** les salariés et les managers

Voir les fiches pratiques de l'ANACT



BONNES PRATIQUES

6 exemples d'entreprises qui s'engagent

— SNCF • Le groupe sentinelle

La SNCF a mis en place un ensemble de pratiques de prévention comprenant l'aménagement de lieux adaptés (centres de soins, espaces d'échanges...), et l'instauration d'un « groupe sentinelle » composé de médecins du travail très impliqués sur le sujet.

— Arcelor-Mittal • Formations de sensibilisation

Arcelor-Mittal et UGITECH proposent des formations à leurs salariés et managers pour sensibiliser et outiller ces derniers dans la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

— Fondation du BTP • Déclic Addictions

La Fondation du BTP a conçu Déclic addictions, une formation modulaire et interactive pour aider les entreprises à lever le tabou des addictions dans le monde du travail.

Cette opération de prévention se décline en 3 modules : dirigeants, préventeurs/managers et salariés. Les points abordés sont divers, mais tournés vers le même objectif : sensibiliser au sujet des addictions, repérer un cas de consommation excessive, et savoir comment accompagner les personnes en difficulté.

En savoir plus



— Renault • Repérage précoce et interventions brèves par des professionnels de santé

— Schneider Electric • sensibilisation aux addictions et détection des risques psychosociaux

Le Groupe Schneider Electric en France intègre la question des addictions au sein de l'accord de promotion de la santé au travail, de prévention et de préservation des conditions de travail. De ce fait, des sensibilisations aux différentes formes d'addictions et à la détection des risques psychosociaux (RPS) sont organisées.

— Eiffage • Une démarche de prévention des addictions auprès des jeunes en alternance

En savoir plus



DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

3 outils pour lancer votre démarche de prévention

Le dispositif ESPER (Midleca)

La charte du dispositif ESPER porté par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (Mildeca) se structure autour de 4 engagements fondamentaux :

1. Définir **un projet global de prévention** des conduites addictives dans le cadre de la promotion de la santé au travail
2. Instaurer le **dialogue social et un climat de confiance**
3. Mettre en œuvre **une démarche de prévention non stigmatisante** qui respecte la dignité des personnes
4. Accompagner les travailleurs vulnérables et **prévenir la désinsertion professionnelle**



A ce jour, environ **40 entreprises de différents secteurs ont signé la charte du dispositif ESPER : Brand France, Scania Production Angers, Enedis, Groupe EDF...**

Brand France a mis en place une stratégie de prévention qui repose sur des « correspondants prévention » dans le but de sensibiliser les salariés, et également un accompagnement personnalisé avec l'association Addictions France.

En savoir plus



Enedis, à travers son projet « Industriel et Humain », ambitionne d'atteindre l'objectif « 0 accident grave ou mortel » pour les intervenants sur ses chantiers (prestataires et salariés) à travers une Charte Santé Sécurité qui contient des éléments sur la prévention des conduites addictives.

En savoir plus



Enfin, Scania Production Angers promeut le « courage managérial » pour aborder la question des conduites addictives en milieu professionnel.

En savoir plus



Prev'Camp (Anact)

Prev'Camp (Prévention des conduites addictives en milieu professionnel) propose aux organisations privées et publiques des **modalités gratuites d'accompagnement sur les problématiques liées à l'addiction**. Il s'agit d'un dispositif gratuit, déployé par le réseau Anact qui propose 4 formules d'accompagnement :

1. Information-sensibilisation : informez-vous sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel

2. Atelier : partagez des questions, expériences et pratiques sur ces sujets avec d'autres structures

3. Action collective : bénéficiez d'un accompagnement pour élaborer votre démarche de prévention des conduites addictives sur-mesure, en tirant profit de l'expérience d'autres organisations

4. Innovation : testez de nouvelles pratiques en matière de prévention des conduites addictives

En savoir plus



Les contrôleurs de sécurité (CARSAT)

Parmi ses différentes missions, le contrôleur sécurité CARSAT mène des **actions de communication et d'information** sur les risques professionnels.

Il délivre des conseils et des réponses en lien aux problèmes de prévention posés dans le milieu professionnel comme en témoigne les actions réalisées par la CARSAT Midi-Pyrénées.

En savoir plus →



ILS PEUVENT VOUS AIDER

L'annuaire des acteurs compétents



Associations



Cabinets de conseil



Complémentaires santé



Service de santé au travail et préventeurs



Organismes Publics



Partenaires institutionnels



Start-up



Une question, un doute ?

Prenez rendez-vous avec votre Médecin du travail et son équipe. Ils sont là pour vous aider.

APPROFONDISSEZ LE SUJET

Avec ces fiches complémentaires

-Secteur agricole : quels
sont les risques et les
moyens clés de préventions ?

3'



- Antalgiques opioïdes :
comment prévenir
les mauvais usages ?

5'



Toutes les fiches sont sur www.addictaide.fr/pro

PROPOSEZ-NOUS DES FICHES

Nous sommes à votre écoute !



Le Fonds Addict'AIDE réunit tous les acteurs concernés par la lutte contre les addictions dans le but de développer des projets préventifs innovants. Le portail Addict'AIDE Pro est dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

Tour Montparnasse • 33 avenue du Maine BP 119 • 75755 Paris Cedex 15
contact@actions-addictions.fr

Addict AIDE